



Divorce au Bélarus : inscription dans le registre suisse de l'état civil

27.04.2022

Documents à soumettre

Document / certificat	Informations supplémentaires	Authentification
<input type="checkbox"/> Scheidungsurkunde (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille	Disponible à l'office de l'état civil Les documents doivent indiquer la date légale et les droits parentaux des enfants mineurs.	Ministère des Affaires étrangères
<input type="checkbox"/> Jugement de divorce Copie certifiée conforme avec apostille et le cachet actuel de la juridiction compétente	Si la garde parentale n'est pas réglée dans le décret de divorce, une décision sur la garde parentale doit également être présentée.	
<input type="checkbox"/> Passeport original (uniquement en personne) <input type="checkbox"/> 2 copies de la page des données personnelles	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, apportez-les tous avec vous	Les copies de la page des données personnelles n'ont pas besoin d'être certifiées.

Veillez prêter une attention particulière aux points suivants:

- Les documents d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) doivent être présentés en duplicata (ПОВТОРНОЕ, deuxième exemplaire) avec apostille. Les copies notariées d'un certificat ne sont pas acceptées.
- Les documents ne doivent pas dater de plus de 6 mois (sauf passeports).
- **Tous les documents** doivent être traduits en allemand, français ou italien par un traducteur qualifié. **La traduction du prénom et du nom de famille actuels doit être écrite exactement de la même manière sur tous les documents que sur le passeport international.** Les traductions doivent être certifiées par un notaire. La certification du notaire pour la traduction n'a pas besoin d'être accompagnée d'une apostille.
- Une copie lisible et non certifiée de tous les documents et attestations énumérés ci-dessous, y compris les traductions, doit être créée de manière à ce qu'il y ait à la fin deux séries de documents: une série avec tous les originaux à transmettre à l'office de l'état civil compétent en Suisse et une série avec des copies des originaux pour la documentation de l'ambassade.
- Les documents incomplets seront retournés.

Prenez rendez-vous / contact

Les documents doivent être déposés en personne, un rendez-vous est obligatoire. Des rendez-vous sont disponibles de lundi à jeudi soit à 09h00, soit à 11h00.

Nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous par e-mail en soumettant les informations ci-après à : moscow.cc@eda.admin.ch: noms, prénoms, date de naissance de l'enfant et des parents, numéros de téléphone et adresses courriels, date du rendez-vous souhaité.

Si vous avez des questions auxquelles cette fiche d'information ne répond pas, nous sommes également heureux d'y répondre par e-mail: moscow.cc@eda.admin.ch. Les informations sont fournies par téléphone de lundi au jeudi de 14.30 h à 15h30, mais l'accessibilité n'est pas toujours garantie. +7 495 258 38 30

Transmission des actes en Suisse

Après la présentation des documents, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines. L'ambassade n'est pas en mesure d'informer sur l'état actuel de la procédure. Veuillez contacter l'office de l'état civil compétent, si vous avez des questions sur ce sujet.

Informations supplémentaires

Lieu et date du divorce	
Domicile légal de l'épouse au moment du divorce (adresse exacte, numéro téléphone, courriel)	
Domicile légal de l'époux au moment du divorce (adresse exacte, numéro téléphone, courriel)	
Les droits des époux ont-ils été respectés lors du divorce ? (Veuillez cocher la case appropriée).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Chaque conjoint a-t-il comparu personnellement au tribunal ou a-t-il été représenté par un avocat ?	Epouse: Epoux:
Domicile légal de l'ex-épouse au moment du divorce (adresse exacte, numéro téléphone, courriel)	
Domicile actuel de l'ex-époux au moment du divorce (adresse exacte, numéro téléphone, courriel)	
Avez-vous des enfants issus de ce mariage ?	<input type="checkbox"/> oui / veuillez joindre une copie de la décision concernant la garde parentale <input type="checkbox"/> non
Quel est le nom de la femme après le divorce (le même que pendant le mariage ou encore le nom de jeune fille) ?	
Nationalité(s) au moment du divorce	Epouse: Epoux:
Lieu et date du divorce	

Lieu / date:signature épouse:

Lieu / date:signature époux: